

Les Arquebusiers des Isles de Marennes

Association loi 1901, affilié à la Fédération Française de Tir sous le N° de CLUB:1717003



DEMANDE D'ADHESION 2° CLUB-SAISON 2024-2025

Prière d'écrire lisiblement en caractère d'imprimerie

CLUB DU LICENCIÉ :	N° LICENCE :	
M/Mme/Mlle :NOM:	Prénom:	
Nom de Jeune Fille:		
Date de naissance:	Lieu de naissance:	Dépt:
Pour les étrangers : Nationalité:	Pays:	
Adresse:		
Code postal:	Ville:	
Téléphone domicile:	portable :	
Profession:		
Courriel:		

Le demandeur sus nommé s'engage à accepter et respecter les conditions des statuts et règlement intérieur de l'association des Arquebusiers des Isles de Marennes et certifie que son casier judiciaire est vierge de tout acte pouvant porter préjudice à ladite association			
Faite:	signature précédée de la mention: lu et approuvé		
Disciplines pratiquées:			
Armes anciennes : <input type="checkbox"/>	tir de loisir : <input type="checkbox"/>	TAR : <input type="checkbox"/>	TSV : <input type="checkbox"/>
Demande agréée par le Comité Directeur:		OUI NON	

PIECES A FOURNIR

- Licence en cours de validité
- Photo d'identité
- Règlement de 140€ : 120€ de carte + 20€ de badge électronique (caution)

Adresse courrier : Arquebusiers des Isles de Marennes – club de tir Carrières de l'Enfer-17600 Saint-Sornin
Téléphone: 0755628556 – Courriel arquebusiers17600@gmail.com – : www.arquebusiers-isles-marennes17.fr



ARQUEBUSIERS DES ISLES DE MARENNES



ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Je soussigné:

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Déclare avoir pris connaissance de la réglementation des A.I.M, et autorise par la présente l'Association « LES ARQUEBUSIERS DES ISLES DE MARENNES » d'utiliser mon image pour les besoins de communication.

(Statuts – Règlement Intérieur – horaires d'ouverture – planning d'occupation du stand – visiteur – etc ...)

Ces documents peuvent être consultés sur le site: <http://www.arquebusiers-isles-marennes17.fr>

Les Statuts et le règlement Intérieur sont également affichés au tableau info du pas de tir du 50 mètres

Tout non respect d'une (ou des) présentes directives engage l'entière responsabilité de chaque contrevenant et s'expose à toutes les sanctions administratives et pénales pouvant en découler

Le: _____

signature: